

L'ANCIENNE CEYLAN CONNUE COMME LA LARME DE L'OCÉAN INDIEN DÉPLOIE SES TRÉSORS.

Ce voyage tout confort vous emmène à travers les hauts lieux du bouddhisme. Des ruines d'Anuradhapura, aux grottes de Dambulla ou encore la Citadelle de Sigiriya romantique et grandiose.

Enfin, partez pour une immersion au coeur de la nature srilankaise lors d'un safari à travers le parc naturel d'Udawalawe, sans doute le plus impressionnant du pays.

Cités anciennes, plages idylliques, montagnes somptueuses couvertes de vastes plantations de thé, ferveur religieuse et traditions secrètement gardées, ...

Tout n'y est que magie et enchantement!

LES POINTS FORTS DE CE VOYAGE

VOLS

Vols avec la compagnie Qatar Airways

VISITES

Un voyage combinant culture, nature et détente

EXPERIENCES UNIQUES

Un safari en jeep dans le superbe parc d'Udawalawe

Une soirée avec spectacle de danses traditionnelles

ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement professionnel depuis Bruxelles

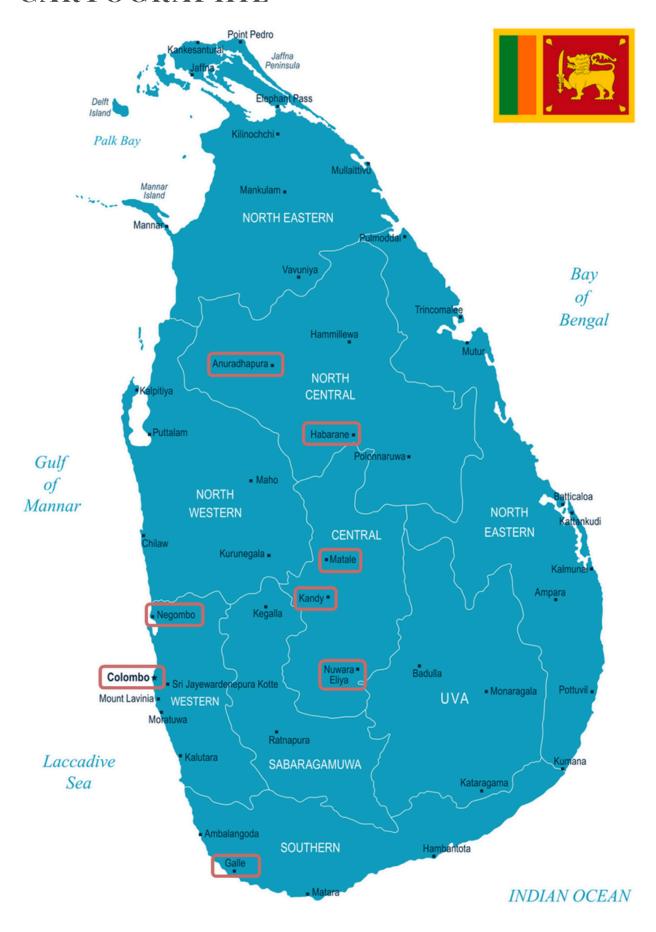
LOGEMENT

Des hôtels 5* tout au long du séjour





CARTOGRAPHIE



VOTRE PROGRAMME

VENDREDI 6 MARSBRUXELLES ➤ DOHA

Départ de Bruxelles en début d'après-midi pour votre vol en direction de Doha, à bord de la compagnie régulière Qatar Airways.

Arrivée à l'aéroport de Doha en zone de transit et connexion.

SAMEDI7 MARS

DOHA ➤ COLOMBO – NEGOMBO (+/- 10 KM)

Arrivée à Colombo en début de matinée. Accueil par votre guide francophone et transfert vers **Negombo** pour une première visite.

Entre mer, lagunes et canaux, le village de Negombo, pris aux Portugais en 1640 par les Hollandais, garde de nombreux vestiges de l'occupation néerlandaise : le canal qui le relie à Colombo et Chilaw, le portail du fort et ses remparts, quelques vieilles maisons et de nombreuses églises qui, soulignant l'emprise du christianisme, ont fait surnommer Negombo « la petite Rome de Ceylan ». Negombo est un charmant village de pêcheurs situé à une quarantaine de kilomètres au Nord de Colombo dans une végétation exubérante, et à proximité d'une magnifique plage de sable fin et de cocotiers.

Transfert vers Waikkal et installation à l'hôtel Heritance Negombo 5* (1 nuit - chambre Deluxe).

Déjeuner à l'hôtel.

Après-midi libre pour récupérer des fatigues du voyage.

Dîner et nuit à l'hôtel.













DIMANCHE 8 MARS

NEGOMBO – ANURADHAPURA – MIHINTALE – HABARANA (+/- 240 KM)

Après le petit déjeuner, départ pour Anuradhapura (+/- 4h de route), par une belle route aux paysages variés : palmeraies, rizières, plantations d'hévéa ou d'ananas, fabriques de briques artisanales.

Visite du site archéologique d'Anuradhapura.

Ce site fut pendant plus d'un millénaire la principale cité du Sri Lanka : ses souverains y édifièrent de nombreux monuments, palais et temples. Ils firent de celle-ci le foyer d'art et de bouddhisme plus actif de toute l'île. On relate d'ailleurs que, pendant 13 siècles, elle fut le siège du pouvoir de 119 rois cinghalais. Laissée à l'abandon et peu à peu envahie par la jungle, elle est devenue aujourd'hui un vaste et séduisant site archéologique, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, où la vie religieuse a repris tous ses droits.

Anuradhapura fut découverte en 1817 par les Anglais. C'est un haut lieu de pèlerinages pour les bouddhistes venant vénérer les huit lieux saints, à savoir : l'arbre de Bodhi, le grand Stoupa Ruvanveli Seaya, les dagobas de Thuparama, Jetavanarama, Abhayagiri, Lankarama et Mirisaweti ainsi que le Vihara d'Isurumuniya.

Déjeuner dans un restaurant local.

Poursuite des visites avec les jardins du palais royal (parsemés de vestiges de pavillons de bains, d'étangs miniatures et de canaux), le temple du Rocher, le Vihara de Isurumuniya l'un des plus captivants sanctuaires bouddhiques du Sri Lanka.

Ensuite, départ pour la visite de Mihintale.

L'un des lieux les plus sacrés du bouddhisme cinghalais, vous y verrez plusieurs dagobas et diverses installations culturelles. Il faut gravir 1840 marches taillées dans le roc, pour les plus courageux, mais une nouvelle route conduit à mi-hauteur.

Transfert et installation à l'hôtel Cinnamon Lodge 5* (3 nuits - chambre Superior).

Dîner et nuit à l'hôtel.

LUNDI 9 MARS

HABARANA – AUKANA – HIRIWADUNNA – HABARANA (+/- 90 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et départ pour Aukana pour la visite de son temple.

Au terme d'un parcours à travers une campagne verdoyante, parsemée de bassins et de lacs artificiels, se dresse l'un des joyaux du « Pays des Rois » : la statue colossale du Bouddha d'Aukana. Sculptée au 5e siècle dans un seul bloc de granit, cette œuvre magistrale de 12 mètres de haut incarne toute la grandeur de l'art sacré sri-lankais.

Reposant sur un piédestal en forme de lotus, symbole de pureté spirituelle, le Bouddha est représenté en posture de bénédiction, rayonnant de paix et de sérénité. La finesse du drapé de sa robe, parfaitement ajusté au corps, témoigne d'une virtuosité technique remarquable, tandis que les traits délicats de son visage illustrent les 32 signes physiques de perfection attribués à l'Éveillé, censés refléter son état d'illumination.

L'élégance de la statue réside également dans l'harmonie de ses proportions. Selon les principes de l'école de sculpture d'Anuradhapura du 13e siècle, la hauteur totale de la statue respecte la règle des « neuf visages », où le corps est neuf fois plus grand que le visage — une mesure idéale dans l'art bouddhique traditionnel.

Enfin, un détail d'ingénierie subtile témoigne du génie des artisans : grâce à un alignement d'une précision millimétrée, l'eau de pluie glisse le long de la statue, de la pointe du nez jusqu'à une cavité située entre les pieds, la protégeant ainsi naturellement de l'humidité et de l'érosion.

Ensuite, transfert vers Hiriwadunna, un petit village situé à une vingtaine de kilomètres de Sigiriya. Une expérience unique à la rencontre des traditions!

Vous découvrirez les maisons traditionnelles, blotties à l'ombre des arbres, qui sont construites avec de la boue et recouvertes de toit de feuilles de palmiers.

Promenade en char à bœuf à travers le village jusqu'à une plantation de banane.

Déjeuner chez l'habitant.

Retour vers Habarana.

Dîner et nuit à l'hôtel Cinnamon Lodge 5*.













MARDI 10 MARS

HABARANA – POLONNARUWA – MEDIRIGIRIYA – HABARANA (+/- 120 KM)

Départ pour Polonnaruwa et visite du site archéologique.

Dès le 7^e siècle, les rois firent de Polonnaruwa le siège du pouvoir du pays, après avoir délaissé Anuradhapura pour la capitale. Lorsque le roi cinghalais Vijayabahu I chassa les Cholas de l'île, il conserva Polonnaruwa comme capitale. Pourtant Polonnaruwa ne resta capitale que pendant 2 siècles.

Visite du Quadrilatère, vaste terrasse sacrée où se concentrent les ruines les plus emblématiques de l'ancienne cité de Polonnaruwa.

Ce site remarquable regroupe plusieurs monuments d'une grande importance historique et spirituelle :

- Le Vatadage, probablement le monument le plus ancien de Polonnaruwa, est un sanctuaire circulaire qui abritait autrefois une relique du Bouddha. Il constitue un exemple exceptionnel de l'architecture religieuse cinghalaise.
- Le Hatadage, ancien temple royal, aurait accueilli la célèbre relique sacrée de la Dent du Bouddha, aujourd'hui conservée à Kandy. Son nom signifie « maison aux soixante reliques ».
- L'Atadage, ou « maison aux huit reliques », fut vraisemblablement le tout premier temple bâti pour abriter la relique de la Dent.
- Le Thuparama, l'un des édifices les mieux conservés de Polonnaruwa, se distingue par la finesse de ses sculptures et la sobriété de son architecture.
- La Cella, pièce centrale de certains sanctuaires, renferme une statue très endommagée d'un Bouddha, probablement antérieure au Thuparama.
- Le Gal Pota, ou « Livre de pierre », est une imposante dalle de pierre de 8 mètres de long pour 1,5 mètre de large, pesant environ 25 tonnes. Gravées sur sa surface, des inscriptions en langue ancienne glorifient les campagnes militaires du roi Nissanka Malla en Inde.

Continuation pour la citadelle et visite du « Vejayanta », ancien palais royal, Kumara Poku, bassin royal.

A ne pas manquer le « Gal Vihara », et ses 4 Bouddhas immenses, entièrement sculptés dans la roche granitique, véritables chefs-d'œuvre de l'art boutique sri-lankais. Les 4 statues de Bouddha plus grandes que nature sont représentées dans des positions différentes, dont celle rare : avec les bras croisés.

NOTE : Pour ceux qui le souhaitent, visite du site à vélo (parcours plat et facile).

Déjeuner dans un restaurant local. Ensuite continuation par la route et visite de Medirigiriya.

Visite des ruines du temple de Medirigirya, construit au 7º siècle par le roi Agbo IV et qui se dresse au milieu d'une réserve naturelle. Vous longerez le canal animé par des scènes de la vie quotidienne avant de découvrir au sommet d'une colline, un "vatadage" (temple circulaire), le plus beau de Ceylan. Trois anneaux concentriques, 68 piliers au total, entourent quatre bouddhas assis face aux points cardinaux. L'ensemble du site est noyé dans la forêt et présente un charme certain.

Retour à l'hôtel. Dîner et nuit au Cinnamon Lodge 5*.

MERCREDI 11 MARS

HABARANA – SIGIRIYA – HABARANA (+/- 35 KM)

Après le petit déjeuner, transfert vers Sigiriya. Visite de la Citadelle de Sigiriya ou "Rocher du Lion", romantique et grandiose site antique avec les fresques mondialement réputées des "Demoiselles de Sigiriya".

C'est l'un des sites les plus surprenants de Ceylan, considéré comme étant la 8° merveille du monde. Un rocher colossal de pierres rouges dominant la forêt épaisse qu'il surplombe de près de 150m. Sur ce roc inaccessible subsistent pourtant les ruines d'un palais grandiose, construit au 5° siècle par le roi Kashyapa. Le rocher évoque la silhouette de ce fauve et l'entrée de l'escalier qui monte au sommet s'ouvre entre les pattes griffues faites de briques et de pierres.

Ce palais aérien dominait une ville d'une rare beauté dont témoignent les ruines d'un « palais jardin » fortifié entouré de murailles et de fossés. L'une des plus grandes curiosités du rocher sont les peintures des « Demoiselles de Sigiriya », splendides et parfaitement conservées, dans une anfractuosité de rocher : 18 femmes sont représentées sur ces fresques, mais personne ne sait qui sont ces séduisantes créatures.

Continuation avec la visite d'une fabrique de Batik et de soie.

Le batik est une technique de teinture dite « à réserve », qui consiste à protéger certaines zones du tissu – le plus souvent à l'aide de cire – afin d'empêcher la teinture de les imprégner. Ce procédé permet de dessiner des motifs aux contours nets et contrastés, révélant toute la finesse du travail artisanal.

Aujourd'hui, le batik est largement associé au Sri Lanka, qui s'est imposé en un siècle comme l'un des centres majeurs de cette tradition textile. Pourtant, ses origines se trouvent de l'autre côté de l'océan Indien, en Indonésie, berceau historique de cette technique. Ce sont les colons hollandais qui introduisirent l'art du batik à Ceylan – l'ancien nom du Sri Lanka – lors de leur présence dans la région.

Sur l'île, le batik a su se réinventer, tout en conservant l'essence de sa méthode ancestrale. Les tissus sri-lankais se distinguent notamment par leurs motifs figuratifs, souvent inspirés de l'iconographie bouddhiste et de la nature environnante. On les expose comme des œuvres d'art : suspendus aux murs tels des tableaux ou déployés comme tentures décoratives. Certaines pièces, d'une grande ancienneté, sont aujourd'hui conservées dans des musées ou ornent les murs de temples, témoignant de l'enracinement profond de cette tradition dans le patrimoine culturel sri-lankais.

Déjeuner à l'hôtel et après-midi libre.

Dîner et nuit à l'hôtel Cinnamon Lodge 5*.













JEUDI 12 MARS

HABARANA – DAMBULLA – NALANDA GEDIGE – KANDY (+/- 100 KM)

Petit déjeuner et départ pour Dambulla.

Visite des grottes de Dambulla, refuge du Roi Valagambahu lorsqu'il fut chassé d'Anuradhapura, sa capitale.

Le rocher de Dambulla est une immense saillie rocheuse qui se dresse nue, noire, exposée au soleil brûlant (à l'exception d'une partie réduite qu'ombragent les bois), il domine de quelques six cents pieds la plaine environnante.

A l'intérieur de ce rocher, se trouve un ensemble de grottes qui abritent le temple historique de Dambulla, un des sanctuaires bouddhistes les plus anciens du Sri Lanka.

Ensuite, départ vers Kandy avec un premier arrêt à Nalanda Gedige.

Ce petit temple bouddhique du 11^e siècle, orné de sculptures tantriques très rares au Ceylan et doté d'une tour de style dravidien, se trouve sur une digue au milieu d'un réservoir. Il a été démonté et érigé de nouveau après la construction du barrage. Sa particularité est de mélanger l'architecture bouddhique et hindouiste.

Continuation pour **Matale**. Visite des jardins d'épices, offrant toutes les variétés indigènes : poivres, cardamomes, noix de muscade, clous de girofle, piments . . . etc.

Déjeuner dans les jardins d'épices.

Ensuite, transfert vers Aluvihare et visite.

C'est au 2° siècle avant J.C. que le petit « rock-temple » d'Aluvihara abrita 500 moines qui, grâce à leur ferveur, commencèrent à transcrire sur des feuilles de palmier talipot les Ecritures Bouddhiques. La bibliothèque fut entièrement détruite en 1948, en même temps qu'une grande partie du temple, quand les Britanniques poursuivirent un chef rebelle qui s'était réfugié dans les grottes.

Depuis lors, les moines se sont acharnés à reconstituer les Ecritures originelles. Aujourd'hui encore, on peut visiter l'atelier de fabrication des feuilles de palmiers au musée du temple. Le monastère abrite également de jolies fresques, ainsi que quelques statues peintes du Bouddha.

Continuation de la route vers Kandy.

Transfert, installation, dîner et nuit à l'hôtel Earl's Regency 5* (2 nuits - chambre Deluxe).

VENDREDI 13 MARS

KANDY – PERADENIYA – KANDY (+/- 15 KM)

Après le petit déjeuner, transfert vers Peradeniya et visite des Jardins botaniques.

C'est en 1821 que le parc fut transformé en jardin botanique. Les jardins possèdent les plus belles espèces tropicales d'arbres, d'épices, de fleurs et de fruits, sur près de 60 hectares : la maison des orchidées (dont l'orchidée la plus grande du monde), les bambous géants de Birmanie de 30m de haut, le ficus Benjamina géant vieux de 140 ans et dont les branches couvrent une superficie de 1.900m², etc.

Visite d'un musée et d'un atelier de pierres précieuses et semi précieuses.

Ensuite, retour à Kandy pour un tour d'orientation de la ville.

Kandy, magnifiquement perchée à 350 mètres d'altitude, s'étend au cœur d'un amphithéâtre de collines verdoyantes, naturellement disposées autour de son lac paisible. Centre culturel majeur du Sri Lanka, la ville tomba aux mains des Britanniques en 1815, marquant ainsi la fin du dernier royaume cinghalais indépendant.

Nichée dans une vallée luxuriante, entre les dernières rizières des plaines et les premières plantations de thé des hauts plateaux, Kandy est encerclée par les douces collines et bordée par le Mahaweli, la plus longue rivière de l'île. Aujourd'hui encore, elle demeure un haut lieu d'artisanat, de musique et de danse traditionnelle.

Charme, splendeur du passé et sérénité : en quelques mots, Kandy résume à elle seule l'âme culturelle et spirituelle du Sri Lanka.

Déjeuner dans un restaurant local.

Puis, visite du Temple de la Dent : incontournable dans Kandy, il contient une des plus précieuses reliques pour les bouddhistes : la Dent de « l'illuminé ». Elle est devenue, non seulement le trésor le plus prisé du Sri Lanka, mais aussi le sceau de la souveraineté.

Vous aurez ensuite l'occasion d'assister à un spectacle de danses traditionnelles.

La danse au Sri Lanka a été initiée au 4^e siècle avant J.-C. pour chasser les catastrophes naturelles et les maladies, ainsi que pour honorer les gens et la terre. Ces danses traditionnelles sont associées à différents rituels et cérémonies qui remontent à plusieurs siècles et qui sont basés sur la religion et les croyances avant l'acceptation du Bouddhisme par les Cinghalais. Ces rituels et cérémonies reflètent les valeurs, les coutumes et les croyances des villageois du pays.

Par la suite, les danses se sont développées sur l'île et varient en fonction des régions et des traditions locales. Aujourd'hui, on trouve trois formes de danses traditionnelles. Chacune se différencie par les robes, le rythme des chansons et par la façon de danser ainsi que par les mouvements des mains, des jambes et des doigts.

Dîner et nuit à l'hôtel Earl's Regency 5*.













SAMEDI 14 MARS KANDY NUWARA ELIYA – KANDAPOLA(+/- 100 KM)

Petit déjeuner et transfert à la gare ferroviaire de Kandy pour prendre le train local à destination de Nanyoya pour une expérience hors du commun en compagnie des locaux.

Arrivée à Nanuoya et déjeuner.

Petite promenade dans la célèbre **station climatique Nuwara Eliya** station de montagne (1900m d'altitude) qui s'étale dans une vallée en forme d'ellipse au pied du mont Pidurutalagala (2520m), le plus haut sommet de Ceylan. Cette station, autrefois créée par les anglais, est aussi appelée « Little England ».

Ensuite, départ par la route pour la visite d'une plantation de thé.

Vous découvrirez le « pays du thé » : Les plantations confèrent au paysage un aspect très particulier. Les amateurs savent que la saveur et la qualité du thé dépendent de l'altitude où la plante a été cultivée. La récolte est toujours effectuée par des femmes. Les cueilleuses, vêtues de « longhis » aux couleurs vives, vont d'arbuste en arbuste, dénudant d'une main habile les jeunes bourgeons et les feuilles tendres. Puis, d'un geste rapide, les lancent dans la hotte attachée à leurs épaules.

Installation dîner et nuit à l'hôtel Heritance Tea Factory 5* (2 nuits - chambre Superior).

DIMANCHE 15 MARS

KANDAPOLA – HORTON PLAINS – KANDAPOLA (+/- 70 KM)

2 options : journée détente à l'hôtel ou, pour ceux qui le souhaitent et qui apprécient les balades, **promenade à pied** dans le parc national de Horton Plains (3 heures de marche environ / Prévoir de bonnes chaussures de marche).

Transfert de Nuwara Eliya à Horton Plains en mini-fourgonnette.

Situé à 2000m d'altitude, Horton Plains est le seul parc national dans « le pays des collines », la région montagneuse du Sri Lanka, où se situe la deuxième plus grande montagne du pays. Ce parc bénéficie d'une végétation peu commune des hauts plateaux.

Vous croiserez peut-être un singe barbu ou bien un Sambur, pendant votre promenade tranquille jusqu'au « bout du monde », précipice de 700 mètres à l'extrémité sud du plateau. Les ornithologues seront enchantés de découvrir les passereaux à bec orange, les pies bleues, les capucins de montagne, les gobe-mouches, les tariers-pie, les grives de Ceylan, et la mésange grise.

Déjeuner à l'hôtel.

Visite d'une manufacture et d'une plantation de thé avec dégustation.

Dîner et nuit à l'hôtel Heritance Tea Factory 5*.

LUNDI 16 MARS

KANDAPOLA – UDA WALAWE – WEERAWILA (+/- 235 KM)

Petit déjeuner et départ pour **Udawalawe** avec en cours de route la **visite de Buduruwagala, ancien temple** bouddhiste.

Déjeuner en cours de visite.

Dans l'après-midi, safari en jeep dans le parc National d'Udawalawe (environ 3h).

Comparé à une réserve de chasse africaine, le parc national d'Udawalawe est probablement l'un des parcs naturels les plus impressionnants du pays. Environ 170km au sud-est de Colombo, ce parc abrite environ 500 éléphants. Vous pourrez en voir jusqu'à 100 à la fois. Le réservoir d'Udawalawe, situé au milieu du parc, sert d'abreuvoir aux animaux. Vous pourrez admirer les cerfs axis, les sambars, les buffles d'eau, la mangouste, les bandicoots, les macaques à toque et les entelles gris en plus des renards, des crocodiles, des sangliers, des léopards et aussi 30 variétés de serpents.

Transfert vers Weerawila.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Hilton Weerawila Resort 5* (1 nuit - chambre Deluxe).













MARDI 17 MARS

WEERAWILA – GALLE – AHUNGALLA (+/- 190 KM)

Après le petit déjeuner, départ par la route pour Galle. Arrêt en cours de route à Weligama, site connu de la Côte Ouest pour ses fameux pêcheurs à échasses!

Peu avant l'entrée de cette bourgade, une curieuse statue de pierre, haute de quatre mètres, attire le regard. Sculptée à même un rocher, à proximité d'un ancien monastère bouddhique, elle intrigue par sa silhouette massive et son expression énigmatique. Selon les légendes locales, elle représenterait le roi Rusta Raya, personnage semi-légendaire auquel on attribue l'introduction du cocotier à Ceylan.

Déjeuner dans un restaurant local.

Ensuite, visite de la ville de Galle, du fort et des remparts, de l'église et des maisons coloniales.

Cette paisible cité de 76 000 habitants fut autrefois le principal comptoir hollandais du royaume de Ceylan. Son port, autrefois très actif, faisait d'elle une plaque tournante du commerce des épices dans l'océan Indien.

Aujourd'hui, la vieille ville, ceinte de remparts hérités de l'occupation hollandaise, conserve un charme colonial empreint de nostalgie. On y admire d'anciennes demeures patinées par le temps et la majestueuse Groote Kerk, une église protestante datant de 1754. Sur les remparts, les dentellières perpétuent encore un savoir-faire hérité des Portugais, vendant à la main leurs ouvrages délicats comme un écho vivant à l'histoire métissée de la cité.

Transfert vers Ahungalla et installation à l'hôtel Heritance Ahungalla 5* (1 nuit - chambre Deluxe).

Dîner et nuitée.

MERCREDI 18 MARS

AHUNGALLA – COLOMBO – MOUNT LAVINIA ➤ DOHA (+/- 170 KM)

Matinée libre pour faire vos valises/profiter des installations de l'hôtel et de la plage.

Déjeuner à l'hôtel.

L'après-midi, départ pour Colombo et visite des différents quartiers de la ville.

La capitale du Sri Lanka compte 600 000 habitants. Connue dès le 8° siècle par les marchands arabes, persans et chinois, ce village niché entre deux dunes, servit de comptoir sur la route des épices. Les Portugais désireux de contrôler le commerce de l'océan indien s'y implantèrent et construisirent en 1518, avec l'autorisation du Roi du Kotte, un Fort destiné à leur protection ainsi qu'une ville civile et militaire, riche en églises, écoles et hôpitaux. Aujourd'hui Colombo est le siège politique et économique du pays.

Découverte du quartier du Fort, construit au 15e siècle par les Portugais et son phare-horloge, du quartier de Pettah, d'un temple hindou et d'un temple bouddhique, du quartier résidentiel, Bandaranake Memorial International Conference Hall (BMICH), du nouveau parlement...

En fin de journée, transfert vers l'Hôtel Mount Lavinia.

Quelques chambres seront mises à votre disposition pour vous rafraîchir avant de prendre votre vol de nuit.

Dîner d'adieu sur la plage.

Transfert à l'aéroport de Colombo - Bandaranayake pour prendre votre vol en direction de Bruxelles avec la compagnie régulière Qatar Airways.

JEUDI 19 MARSDOHA → BRUXELLES

Envol à destination de Doha.

Arrivée tôt le matin à Doha en zone de transit et connexion avec votre vol pour Bruxelles.

Arrivée en début d'après-midi à Bruxelles.

– FIN DE VOTRE SEJOUR –







HEBERGEMENTS

HERITANCE NEGOMBO 5* - NEGOMBO

NOMBRE DE NUITEES: 1

À seulement quelques minutes de l'aéroport international, l'hôtel Heritance Negombo propose des chambres élégamment aménagées, avec vue sur l'océan, où le confort moderne se marie à l'élégance.



CINNAMON LODGE 5* - HABARANA

NOMBRE DE NUITEES: 3

Niché au cœur d'une végétation luxuriante, au bord d'un lac paisible, le Cinnamon Lodge Habarana est un sanctuaire où nature et confort s'unissent avec harmonie. Une parenthèse idéale pour s'évader au plus près de la nature, sans renoncer au luxe.



EARL'S REGENCY 5* - KANDY

NOMBRE DE NUITEES: 2

Imprégné de l'histoire et des traditions royales du passé, l'Earl's Regency se distingue comme l'un des meilleurs hôtels de Kandy, reconnu pour son raffinement et son luxe.



HERITANCE TEA FACTORY 5* - KANDAPOLA

NOMBRE DE NUITEES: 2

Niché au cœur de montagnes brumeuses et de plantations de thé luxuriantes, Heritance Tea Factory allie héritage et exclusivité dans une ancienne usine de thé du 19e siècle.



HILTON WEERAWILA RESORT 5* - WEERAWILA

NOMBRE DE NUITEES: 1

Refuge pittoresque posé sur les rives du lac Weerawila, l'hôtel offre une vue imprenable sur les eaux paisibles depuis sa piscine extérieure.



HERITANCE AHUNGALLA 5* - AHUNGALLA

NOMBRE DE NUITEES: 1

Chef-d'œuvre du modernisme tropical signé Geoffrey Bawa, Heritance Ahungalla s'étend le long de la côte sud du Sri Lanka. Ce havre de paix propose des espaces exclusifs et une vue imprenable sur l'océan.



REMARQUES IMPORTANTES

Pour participer à ce voyage, les citoyens belges doivent être en possession d'un <u>passeport</u> <u>international valable minimum 6 mois à la date d'entrée.</u>

Un visa sera également nécessaire pour se rendre au Sri Lanka (obtention sur internet - un mode d'emploi suivra en temps utiles).

Aucune vaccination n'est obligatoire pour participer à ce voyage. Cependant, n'hésitez pas à contacter votre médecin pour connaître ses éventuelles recommandations.

Les visites des sites se font à pied et demandent donc une aisance de mobilité.

Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS

■ PRESTO JUSQU'AU 30/11 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE: 4.395 €

■ A PARTIR DU 01/12 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE: 4.645 €

■ LE SUPPLEMENT SINGLE : 1.195 €

CE PRIX COMPREND

- Les vols avec la compagnie régulière QATAR AIRWAYS, en classe économique
- Les transferts en bus climatisé
- Le logement et les petits déjeuners dans les hôtels 5* mentionnés ou similaires (normes locales)
- La pension complète telle que mentionnée dans le programme
- Les visites, droits d'entrées et excursions prévues au programme
- Le safari en jeep dans le parc d'Udawalawe
- Le billet de train de Kandy à Nanyoya
- Les services d'un guide local parlant français
- L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team
- La prime du Fonds de Garantie
- Les taxes d'aéroport (à ce jour : ± 193 € sous réserve de modification de la compagnie aérienne)
- La TVA d'application

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Les frais de visa pour l'entrée au Sri Lanka (± 50 USD)
- Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles
- Les assurances

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date 11-08-2025



INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT:

SRI LANKA, L'ÎLE SACRÉE, DU 6 AU 19 MARS 2026

Je, soussigné (e),				
NOM:		PRENC	OM :	
ADRESSE :				
CODE POSTAL :				
TELEPHONE :	GSM 1 :		GSM 2:	
ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 1):				
ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 2):				
RESERVEPLACE (S) PC				
DONNEES PASSAGER N°1 (en letti				
		PRENOM: M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile		
DATE DE NAISSANCE :				
N° DE PASSEPORT :				
	DATE D'EXPIRATION :			
DONNEES PASSAGER N°2 (en lett				
	PRENOM: M./ Mme / Melle (barrez la mention in NATIONALITE:			
N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION :				
TYPE DE CHAMBRE: DOU	BLE (1 LIT) TWIN	N (2 LITS)	DOUBLE (à parta	ager) SINGLE
LE PRIX*				
☐ PRESTO JUSQU'AU 30/11	PAR PERS. EN CHAI	MBRE DOU	JBLE: 4.395 €	
☐ A PARTIR DU 01/12	PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 4.645 €			
■ LE SUPPLEMENT SINGLE :	1.195 €			

^{*}Taxes d'aéroport incluses - sous réserve de modification par la compagnie aérienne

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT:

SRI LANKA, L'ÎLE SACRÉE, DU 6 AU 19 MARS 2026

OPTION: ASSURANCE (xplorassur)	
ANNULATION (HORS COVID) PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSI	ER
JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE	
JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE	
MULTIRISQUE EPIDEMIES (ANNULATION + ASSI PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOS	ISTANCE + BAGAGES + ÉPIDÉMIES DONT COVID) SSIER
JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE	
JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE	
PAIEMENT	
UN ACOMPTE DE 30% est payable à la réservation.	
Si vous souscrivez à l'assurance, merci de bien vouloir ajo	outer le montant total de la prime d'assurance aux 30% d'acompte.
Le solde du dossier est payable au plus tard pour le :	6 février 2026
Compte bancaire KBC au nom de Travel Team	S.A.
IBAN : BE92 7440 6349 9223	
SWIFT/BIC: KREDBEBB	
REFERENCE: SRI LANKA - D.3959	
En cas de paiement par carte de credit, seules les car	tes VISA et MASTERCARD sont acceptées.
	les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S nission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire
En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris con	nnaissance des conditions générales et particulières du contrat.
J'autorise Preference - Travel Team consult ℰ représentative S mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des	S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de différents produits ou promotions par email et/ou par poste.
Fait à	, le
SIGNATURE POUR ACCORD :	A ranvoyar about
	A renvoyer chez :
	Preference - Travel Team (Lic. A 1652) Rue des Francs 79, boîte 4 - 1040 Bruxelles Lundi au vendredi : 9h - 17h (sur rendez-vous)
	Tel: 02/647 30 00

info@preference.be | www.preference.be

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT: INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judicaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière <u>par</u> le Fonds de Garantie Voyages® www.gfg.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652



Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies: Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit: INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULATION »:

✓ ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS »:

▼ BAGAGES

Jusqu'à 1 500 € par personne

▼ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par évènement

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

- ✓ ANNULATION DE VOYAGE
- **✓** BAGAGES
- **✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT**
- **▼ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**
- **▼ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

- ▼ Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »
- ✓ ANNULATION DE VOYAGE
- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- X Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- X Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- X Sauf dérogation: un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou n cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi №82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



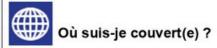
Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- Les conséquences des états alcooliques et la Consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin.
- Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.



Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- <u>Au titre des garanties d'assurance</u>, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.
- <u>Au titre des prestations d'assistance</u>, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller). Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.